



Carmausin  
Ségala

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 26 MAI 2026

Dument convoqué, le bureau communautaire s'est réuni en session ordinaire le 26 mai 2026 à 18h, dans la salle de réunion au siège de la 3CS, sous la Présidence de Jean-Marc BALARAN.

### Étaient présents, les délégués suivants :

#### Membres présents : 15

BALARAN Jean-Marc, BOUYSSIE François, BRANDLI BARBANCE Simon, CALMELS Thierry, CLERGUE Jean-Claude, DEDIEU Karine, HAMON Christian, KOWALIK Jean-François, MANUEL Christian, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, VEDEL Adeline.

#### Membres excusés : 5

COURVEILLE Martine, ICHARD Xavier, KULIFAJ TESSON Mylène, MALATERRE Guy, MALIET Thierry.

#### Secrétaire de séance :

RECOULES Vincent

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 11			
Membres en exercice	20	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	15	Voix délibératives	15

### DELIBERATION N° 2026/05/26-05 : AIDE AU VOYAGE A ORADOUR SUR GLANE DU 9 AU 10 JUIN 2026 – COLLEGE AUGUSTIN MALROUX A BLAYE LES MINES

Le Président présente le courrier reçu à la 3CS relatif à l'organisation d'un voyage scolaire.

Il rappelle les éléments des statuts et conformément à ces derniers, précise qu'il peut être accordé une aide financière à hauteur de 10 % du prix du voyage plafonnée à 30 €/élève.

Le montant de l'aide tient compte :

- du prix du séjour restant à la charge de la famille, avant déduction de l'aide 3CS,
- de la liste annexée au courrier, envoyée par l'établissement, et reprise ci-dessous, mentionnant le nombre d'élèves ressortissants du territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Prix du séjour : 130 €/élève  
 Nombre d'élèves inscrits : 55

NOM	PRENOM	COMMUNE RESIDENCE	NOM	PRENOM	COMMUNE RESIDENCE
AS		LABASTIDE GABAUSSE	HE		CARMAUX
BA		MIRANDOL BOURGNOUNAC	JA		MIRANDOL BOURGNOUNAC
BA		TAIX	JA		BLAYE LES MINES
BE		BLAYE LES MINES	KC		ST BENOIT DE CARMAUX
BC		MONESTIES	LA		LE GARRIC
BC		TAIX	LE		BLAYE LES MINES
BC		CARMAUX	M.		LABASTIDE GABAUSSE
BC		COMBEFA	M.		CARMAUX
CA		TANUS	M.		ROSIERES
CH		LE GARRIC	M		TAIX
CC		PAMPELONNE	M		BLAYE LES MINES
CC		JOUQUEVIEL	NI		BLAYE LES MINES
CR		MOULARES	OC		CARMAUX
DE		STE GEMME	OF		TAIX
DE		ROSIERES	PA DC		STE GEMME
DE		LE GARRIC	PC BA		SAINT BENOIT DE CARMAUX
DE		ROSIERES	RA LA		MONTIRAT
DC		ROSIERES	RC		TAIX
DC		ALMAYRAC	RC		CRESPIN
FA		PAMPELONNE	RC		SAINT BENOIT DE CARMAUX
FA		LE GARRIC	RC		STE GEMME
GA		CARMAUX	SC		PAMPELONNE
GA		LE GARRIC	SL		MIRANDOL BOURGNOUNAC
GA		CARMAUX	TA		BLAYE LES MINES
GA		MONTAURIOL	VA		LE GARRIC
GF		BLAYE LES MINES	VI		CARMAUX
GL		BLAYE LES MINES	VI		STE GEMME
HA		CARMAUX			

**Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**APPROUVE** l'octroi de l'aide totale de 715 € (55 x 13 €).

Le versement de l'aide sera effectué compte tenu de la liste d'élèves ayant réellement participé au voyage.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2026.

Fait et délibéré le 26 mai 2026.

**Le Président,  
Jean-Marc BALARAN**

**Le secrétaire de séance,  
Vincent RECOULES**



*Acte certifié exécutoire compte tenu :*  
*- de sa transmission en Préfecture le*  
*- de sa publication le*

